

Supplément

"La forêt et les espaces naturels ne seront pas le nouvel eldorado de la finance !"

LES SERVICES DE LA FORET, parfois invisibles.

février 2015

La couverture forestière de l'Aquitaine est de 1,80 millions d'hectares soit 40 % de la région (première région boisée de France) tandis que la forêt recouvre pour la région Midi-Pyrénées 1,38 millions hectares soit 30 % de sa surface (4^{ème} région boisée de France).

Il existe une grande disparité entre les départements.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement affirme que la forêt est l'écosystème fournissant la plus grande diversité de services à la société (MEA – 2005). Elle assure une multitude de fonctions, sociales, économiques et environnementales.

Les Services naturels de la forêt « commun pour nous tous »

Cet espace forestier remplit un ensemble de fonctions « naturelles » pour le bénéfice de tous :

1. régulation de l'eau avec par exemple un rôle de « réservoir différé des eaux de pluie » ou de protection des nappes souterraines avec un rôle de « filtre épurateur », préservant la qualité physico-chimique de l'eau, la protection des captages d'eau potable
2. régulation de l'air notamment à proximité des grands centres urbanisés où elle agit comme une sorte de « poumon des villes », de production d'oxygène, de « rafraîchissement et humidification » de l'atmosphère, de capteur des poussières ...
3. protection des sols avec le maintien de l'équilibre biologique « faune / flore » qui compose les premières couches sol.
4. « maintien / réservoir » de la biodiversité des espèces animales (grand tétras, gypaète barbu, ours pour les plus emblématiques de Midi Pyrénées) et végétale (genévrier thurifère, sabot de vénus, fritillaire des Pyrénées, iris à feuille graminée, rose de France...). La biodiversité se trouve majoritairement dans les forêts. La forêt abrite 40 % des zones Natura 2000.
5. rôles de protection contre les risques naturels climatique : (régulation des vents par « frottement lors des grandes tempêtes (cf massif landais lors des tempêtes de 99 et 2009) ») et physique (protection des sols contre l'érosion, maintien des versants contre les glissements de terrain, régulation des torrents, du manteau neigeux en montagne etc...), maintien du cordon dunaire dans les Landes. L'ONF a des services dédiés (RTM, Mission littorale) pour gérer les enjeux de protections.
6. rôle de « piège carbone » (56,5 millions de tonnes équivalent CO2 par an) avec l'augmentation de taux de CO₂ dans l'atmosphère à l'heure où le réchauffement climatique menace la planète. En moyenne, une tonne de bois sec stocke une demie-tonne de carbone.

Les Services sociétaux



Ces services de la forêt sont multiples et variés : de l'accueil récréatif ou sportif d'un large public en périphérie des grandes villes (Bouconne aux portes de Toulouse etc.), des milliers de kilomètres de sentiers de randonnées, au ramasseur de champignons, en passant par les chasseurs, les promeneurs de tous poils.. L'on trouve aussi les « Usagers » qui par le biais du conseil municipal et de « l'affouage » peuvent s'approvisionner en bois de « chauffe » annuel.

La forêt publique française accueille plus de 500 millions de visites chaque année.

Les services « culturel »

Le mot forêt vient du latin « *fora ou fori* » qui veut dire « à l'extérieur ». Le « monde de la forêt » est donc un « extérieur à nous » qui met en scène un imaginaire collectif qui tient du rôle d'un espace mythique dans notre inconscient... un Paradis a retrouvé peut-être ? C'est le mythe de "l'espace naturel, sauvage et inhospitalier " où nombre de citoyens, poètes, artistes se sont inspirés, ressourcés ... Lieu où les Elfes enchantent l'imaginaire ...



Le paysage forestier

Avec le mot paysage il y a le mot « *pays* » et l'idée de l'**Identité** d'un espace, d'une région... La mosaïque des zones forestières et des champs façonnent le paysage et le cadre de vie rural du Sud Ouest et de biens d'autres régions.

Il y a aussi avec ce mot l'idée de la beauté d'un « *paysage* » ; il peut y avoir aussi l'idée d'un espace paysager cadré, qui semblerait « arrêté » depuis des millénaires ou celui, nouveau car plus visible, d'un espace qui se délite avec la « *forêt qui gagne et qui reprend de la liberté* »

Les services de production de bois, les métiers...

La forêt c'est la production d'un matériau écologique et sain, le bois, une production d'énergie renouvelable...

Avec 29 % de la surface forestière en métropole, l'ONF fournit à la filière bois 40 % du bois d'œuvre (plus de 50 % pour le chêne, 90 % pour le hêtre et 35 % pour le sapin-épicéa). Pour le bois énergie, c'est 25 % du marché national des plaquettes.

La forêt c'est aussi un ensemble de **METIERS** solidaires les uns avec les autres, que cela soit du Garde Forestier qui martèle les bois au Vendeur de meuble en passant par le Bûcheron, le Débardeur, le Transporteur, le Scieur, le Menuisier/Ebéniste/Charpentier, les Usines... mais c'est aussi les Ouvriers forestiers et les Entrepreneurs de travaux forestiers, les Chauffagistes au bois... le Consommateur. Toute cette chaîne de métiers de savoir-faire agrégés et sédimentés qui se répondent les uns les autres, représente aussi un tissu social accroché à la valorisation d'une ressource locale et à sa transformation.



La filière-bois pour Midi Pyrénées représente 20 000 postes de travail dans 5000 entreprises. Au niveau national ce sont 400 000 postes de travail que représente la filière bois.

Deux exemples de valorisation de cette ressource bois sont celui de l'exploitation en bois façonné à l'ONF avec la mise en vente de bois bord de route (chêne, hêtre, etc...) ; mais c'est aussi le développement de la filière « bois énergie » avec la transformation des produits annexes de l'exploitation en plaquette, pellets...

La protection, la valorisation et la transmission des patrimoines forestiers et naturels doivent se réaliser dans un cadre garanti par une vraie implication, d'une part de l'état au travers d'une politique de service public nationale qui se doit d'englober tous les aspects de préservation de l'environnement et d'autre part par l'implication des acteurs locaux en commençant par les élus, mais aussi par la nécessaire implication des autres « acteurs » de la forêt : bûcherons, transformateurs, chasseurs, associations, promeneurs, etc... En cela, la conservation d'un Office National des Forêts fort par sa présence sur le terrain et fort dans ses missions dirigées vers l'avenir doit constituer une des bases de la réflexion.

